

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du 12 janvier 2026
au siège 34 Grand Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-SIX, le DOUZE du mois de JANVIER à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 05 janvier 2026.

Présents : Messieurs BOLTZ, CORRADI, FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER, MUNIER, ROVIERO et SCHWEIZER.

Membres ayant donné procuration : Mme LAMARQUE à M. HEISER
Mme VANNI à M. ROVIERO

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et BOURDY et Mmes SALIOU et LIEBGOTT

Le **Président** ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 08 décembre 2025.

DB 2026-01 - Amélioration de l'habitat ancien – Attribution d'aides de la Communauté de Communes dans la continuité de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- PREND ACTE de la fin de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) au 31 décembre 2025,
- PREND ACTE des démarches engagées avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) en vue de l'intégration d'un dispositif équivalent au sein du Pacte territorial,
- Et AUTORISE, à titre transitoire, la poursuite de l'abondement communautaire aux aides de l'ANAH, dans l'attente de la formalisation d'un avenant au Pacte territorial.

DB 2026-02 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer les subventions susvisées, dans le cadre de la Campagne d'Isolation Thermique, pour un montant total de 2 861,30 €.

DB 2026-03 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 1 831 €.

DB 2026-04 - Aide au développement économique – Complémentarité de l'action publique entre la Région Grand Est et la Communauté de Communes Convention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de signer la convention de complémentarité en matière d'aide au développement économique à passer entre la Région Grand Est et la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle,
- Et AUTORISE le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et à signer avec la Région Grand Est, tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

DB 2026-05 - Entretien des espaces verts situé sur le Parc d'Activités Communautaire « Belle Fontaine » et le long du « Fil Bleu » entre le pont Saint Henri à Rosselange et la limite intercommunale avec la CC Rives de Moselle à Vitry-sur-Orne – Marché – Attribution

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de retenir l'offre présentée par « Orne Moselle Service », 5 rue du Maréchal Molitor Zone Sirius à AMNÉVILLE, pour l'entretien des espaces verts du Parc d'Activités Communautaire « Belle Fontaine » et le long du Fil Bleu entre le pont Saint Henry à Rosselange et la limite intercommunale avec la Communauté de Communes Rives de Moselle à Vitry-sur-Orne, pour un montant de 63 059,40 € TTC / an, soit 189 178,20 € TTC sur la durée du marché,
- Et AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'accord-cadre, ainsi que les bons de commandes qui s'y rattachent dans les limites fixées par l'accord-cadre.

DB 2026-06 - Transfert de la déchèterie d'Amnéville (Moulin Neuf) – Location de terrain – Modification de l'emprise foncière

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- CONFIRME l'autorisation accordée au Président, par délibération en date du 16 juin 2025, pour signer un bail emphytéotique avec la société Rombas Industry – Chemin du Leidt 57100 THIONVILLE, pour la location, pour une durée de 25 ans, des parcelles cadastrées comme suit : ban de Rombas Section 19 n° ... / 55, d'une superficie de 77a27ca, et ban de Rombas Section 19 n° ... / 58 d'une superficie de 5a46ca, moyennant un loyer annuel de 19 480 € HT, pour la réalisation du projet de nouvelle déchèterie,
- Et AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer le bail emphytéotique.

DB 2026-07 - Mise en place du dispositif « Eco-défis » - Partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Convention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de passer une convention de partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle, dans le cadre de la mise en place du dispositif « Eco-défis » sur le territoire de la CCPOM,
- APPROUVE le montant de la contribution financière de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle à la CMA 57 à hauteur de 4000 € par année,
- Et AUTORISE le Président, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document s'y afférent.

DB 2026-08 - Création d'une antenne « France Services à Marange Silvange » – Convention de groupement de commandes passée entre la Ville de Marange-Silvange et la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle pour la réalisation des études et des travaux – Avenant n° 1

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que Monsieur MULLER, Maire de Marange-Silvange, n'a pas pris part au vote de ce point,

- DÉCIDE de passer un avenant n°1 à la convention de groupement de commandes passée entre la Ville de Marange-Silvange et la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle pour la réalisation des études et des travaux de création de l'antenne France Services de Marange-Silvange, afin de préciser que la CCPOM remboursera sa part, dans le coût total de l'opération, proportionnellement aux travaux réalisés pour ses espaces et aux parties communes, selon le relevé géomètre final (annexé), après émission des titres de recettes par la ville,
- Et AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer cet avenant et tout document nécessaire à sa réalisation.

DB 2026-09 - Dispositif « Savoir Rouler à Vélo » – Demande de participation financière de l'Etat au titre du Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière (PDASR)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de solliciter une participation financière auprès de l'Etat dans le cadre du Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière pour la mise en place du programme « Savoir Rouler à Vélo » auprès des accueils de loisirs et périscolaires du territoire pour l'année 2026,
- Et AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer les documents nécessaires à l'obtention de ladite subvention.

DB 2026-10 - Fonds vert local – Attribution de fonds de concours

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que Monsieur MUNIER, Monsieur MULLER et Monsieur SCHWEIZER, maires des communes concernées, n'ont pas pris part au vote de la subvention attribuée à leur commune,

- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, d'un montant de 21 756,90 €, à la ville d'Amnéville, pour son projet de végétalisation et de plantation d'arbres en périphérie du parc Edelweiss, dans le cadre du Fonds Vert local,
- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, d'un montant de 43 139,20 €, à la ville de Marange-Silvange, pour son projet de travaux de requalification de l'éclairage public avec passage en LED, dans le cadre du Fonds Vert local,
- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, d'un montant de 5 644,90 €, à la ville de Moyeuvre-Petite, pour son projet de remplacement de la chaudière de l'école communale, dans le cadre du Fonds Vert local,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2026-11 - Plan d'actions pour l'égalité Femmes/Hommes

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, pour la période courant jusqu'au 31 décembre 2028.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités
- Tableau de bord financier
- Tableau de bord « Ordures Ménagères »
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades »
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat »
- Tableau de bord « Isolation thermique »
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme »
- Tableau de bord « Petite Enfance »
- Tableau de bord « Action sociale »
- Tableau de bord « Maisons France Services »
- Tableau de bord « Aide aux équipements de développement durable »
- Tableau de bord « Fonds de concours pour la transition écologique et énergétique »
- Tableau de bord « Mobilité »
- Autres communications

L'ordre du jour étant épousé, la séance est close à 19h20.

